

## ASSEMBLEE BISANNUELLE DES DELEGUES SENIORS

### DES CLUBS DE L'AJF

VENDREDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2022 A 19H00

A LA SALLE DES SPECTACLES, A COURTETELLE

#### ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'assemblée
  - Appel
  - Nomination des scrutateurs
2. PV de l'assemblée du 21 janvier 2019 à Saint-Imier
3. Rapports des saisons 2019/20, 2020/21, 2021/22
  - a) du responsable du championnat
  - b) du responsable de la coupe
4. Proposition des Sections seniors et du Comité de l'AJF
5. Organisation des championnats
6. Organisation de la Coupe jurassienne
7. Coupe suisse des seniors
8. Informations de l'AJF
9. Rappel et décisions des lieux des prochaines Assemblées
10. Divers
11. Contre-appel et clôture de l'assemblée

Ouverture de l'Assemblée à 19h15 par Jacky Borruat.

Jacky Borruat souhaite la bienvenue à tous au nom du Comité Central de l'AJF, qui a l'honneur et le grand plaisir de vous accueillir à Courtételle. L'Assemblée de l'année passée avait dû être reportée pour les raisons liées à la Covid.

Jacky Borruat souhaite que les débats se déroulent dans un esprit constructif et respectueux. Lors de vos prises de parole, merci de bien vouloir indiquer votre prénom et votre nom ainsi que le nom de votre club.

Pour info, le FC Saint-Imier et le FC Sonvilier, qui appartiennent à l'ANF et qui participent au championnat et à la Coupe jurassienne depuis un certain temps, ont décidé de ne faire plus qu'un. Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022, le FC Sonvilier a été absorbé par le FC Saint-Imier afin de former un nouveau club qui s'appellera désormais le FC Erguël.

Jacky Borruat remercie le club organisateur, le FC Courtételle et sa section seniors qui a tout mis en œuvre pour accueillir chaleureusement les délégués et les invités à nos assises bisannuelles.

Jacky Borruat cède la parole au président du FC Courtételle, Germain Charmillot, qui salue l'assemblée à son tour. Son discours relate l'histoire du FC Courtételle. Il remercie Jérôme Boillat, le président de l'Amicale des Vétérans pour leur invitation. Le FC Courtételle a été fondé en 1945. Le club a fêté ses 75 ans sur les années 2020 et 2021, suite à la Covid. Le club est dirigé par un comité central de 9 membres, aidé par un comité juniors de 9 membres également. Le club compte à ce jour plus de 400 membres, juniors compris. Un total de 15 équipes représente les couleurs du club. L'équipe fanion évolue en deuxième ligue depuis la saison 1988/89. Durant ces années, l'équipe a intégré la deuxième ligue interrégionale durant neuf saisons et y est actuellement. Toutes les équipes du club ont la chance d'évoluer sur trois terrains éclairés homologués, de très bonne qualité. Un bâtiment, agrandi il y a 5 ans, compte sept vestiaires, deux locaux d'arbitre, une buvette et un couvert permettant un certain confort pour se recharger et se restaurer.

Jacky Borruat reprend la parole et explique que Francis Périat, président du DFB, est excusé de cette assemblée, retenu par d'autres obligations.

Le PV sera tenu par le secrétaire du DFB de l'AFJ, Fabrice Ribeaud.

#### **Appel :**

Une liste des présences est remplie à l'entrée de la salle. Après vérification, il est constaté l'absence de huit clubs sur les 30 convoqués :

FC Coeuve, FC Courtemâche, FC St-Imier, FC Sorvilier, FC Chevenez, FC Porrentruy, FC Tavannes/Tramelan, FC Haute-Ajoie.

Il y a un total de 22 clubs représentés.

Jacky Borruat désigne les scrutateurs pour la soirée : pour la table 4, ce sera Alain Nusbaume. Pour la table 3, Maurice Chappuis. Pour les tables 2 et 1, Cyril Friche.

#### **Convocation :**

La convocation a été effectuée par e-mail à toutes les sections seniors avec copie aux clubs en date du 30 mai 2022, conformément aux statuts de l'AJF. Chaque club a droit à une voix et a reçu en arrivant une carte de vote.

#### **Point 2 : Approbation du PV de l'AG du 21.06.2019 à Saint-Imier**

Toute l'assistance approuve le PV par levée de mains. Il est adressé de vifs remerciements à son auteure, Mme Delphine Donzé.

Jacky Borruat cède la parole à Mme Christine Gyga, Maire de Courtételle et qui représente l'autorité politique de la Commune, hôte des débats de ce jour. Dans son discours, elle

remercie les vétérans du club ainsi que l'Amicale des Vétérans, pour l'excellente organisation de cette soirée.

### **Point 3 : Rapports des saisons 2019/20, 2020/21 et 2021/22**

#### A) Du responsable du championnat (Patrick Wäspe)

PW fait le rapport sur les trois dernières années. La saison 2019/20 a bien commencé avant l'arrivée de la Covid. Tout s'est arrêté et aucun classement n'a été effectué. En 2020/21, bon début avant un nouvel arrêt à la pause hivernale. On a gardé les classements (le règlement avait été changé entretemps). Pour la saison 2021/22, le championnat a été fait avec quatre petits groupes de sept équipes. On a réussi à faire un deuxième tour et on a collaboré avec Berne pour terminer le championnat. PW félicite le champion, le FC Courrendlin. Le club est récompensé par PW et la salle applaudit le vainqueur.

JB demande s'il y a des questions. Personne ne se manifeste.

#### B) Du responsable de la Coupe jurassienne (Alain Chevrolet)

AC prend la parole. La CJ n'a pas eu lieu en 2019/20 suite à la crise liée à la Covid. En 2020/21, avec une participation de 21 clubs sur 26, le trophée a été remporté par l'US Boncourt. En 2021/22, 25 clubs sur 28 ont pris part à la compétition. On a constaté quasiment le même nombre d'avertissements ces deux dernières années (23 cartons jaunes et aucun carton rouge ont été distribués durant la compétition 2020/21, contre 24 cartons jaunes et un carton rouge, en 2021/22 : très bon bilan). Cela donne une moyenne de 0,92 carton par match pour ces deux dernières années. Il y a eu plus de matches disputés lors de la campagne 2021/22, ce qui explique cette moyenne de même niveau et ce très bon résultat en pourcentage. C'est le FC Courtételle qui est sorti vainqueur de cette compétition ! On remercie les clubs pour les excellentes organisations de ces finales (FC Courrendlin pour 2020/21 et FC Moutier pour 2021/22). AC remercie encore les dirigeants, entraîneurs, joueurs, arbitres, collègues du comité de jeu et toutes les personnes qui œuvrent pour cette compétition, pour leur compréhension et leur fair-play.

Pas de remarque de l'assemblée.

### **Point 4 : Proposition des Sections seniors et du comité de l'AJF**

#### A) Sections seniors des clubs de l'AJF

JB informe qu'une proposition est parvenue dans les délais de la part de la section seniors des SR Delémont. La parole est donnée à Joël Bindit qui informe l'Assemblée qu'un courrier a été transmis. Voici en quelques phrases ce qui est proposé par les SRD à l'AJF. Il y a une baisse de plaisir et un manque d'engouement. Le championnat écoulé s'est bien déroulé mais était une vraie farce au final. Il y a un tiers des joueurs qui ne veut plus jouer aux SRD. Joël Bindit regrette que des joueurs de trente ans jouent contre des joueurs de 60 ans ! Il y a un risque accru de blessures, vu la différence de niveau entre les joueurs. La proposition serait que si un joueur

dispute trois matches en actif, il ne pourrait plus jouer avec les vétérans durant la saison en cours. Les SRD aimeraient avoir une vraie proposition avec d'autres clubs et rediscuter de la limite d'âge. Éventuellement faire un groupe pour le plaisir et un autre groupe pour la compétition. Des clubs peinent à trouver des joueurs pour leur contingent. La discussion a été très sereine. JB remercie Joël pour ses explications.

Le Comité Central de l'AJF soumet le projet Seniors 40+. PW fait un point de la situation. PW a constaté beaucoup de demandes et beaucoup de critiques. Pour essayer de ne pas perdre tous les joueurs, on s'est attelé à monter un projet de 40+. Pour l'année 2022/23, l'ASF a décidé qu'il n'y aurait aucune obligation de passeports. On choisit les jours de matches et les jours de tournois, avec arbitres minis ou avec des rencontres sans arbitre. Le temps de jeu est de 2x30 minutes ou 3x20 minutes. Il faut un minimum de quatre équipes. Voilà la proposition qui vous est faite. Des équipes sont-elles intéressées par des 40+ ? Le FC Lugnez et le FC Boncourt 05 ont déjà montré de l'intérêt. PW laisse un temps de réflexion jusqu'à la fin de l'assemblée. Pour information, les passeports seront de nouveau en vigueur dès la saison 23/24.

Question : Mauro Campolietti (FC Alle) : match en semaine ou le vendredi ? PW répond que les équipes peuvent jouer quand elles le veulent, du lundi au vendredi. On peut utiliser des joueurs sans licence.

#### **Point 5 : Organisation des championnats 2022/23 et 2023/24.**

Déjà trente équipes sont enregistrées. On peut encore se retirer sans frais. Trois groupes de 10 ont été composés. Les trois meilleures équipes de chaque groupe + le meilleur quatrième formerait le groupe fort à l'issue du premier tour. (PW)

PW pousse pour le système 40+. Selon les directives de l'ASF, c'est compliqué de changer un règlement. Une solution doit être trouvée, car beaucoup de joueurs arrêtent à cause de la différence d'âge au sein des équipes. L'AJF propose la mise sur pied d'un groupe de travail et PW se met volontiers à disposition pour l'intégrer, pour le bien des sections vétérans. JB complète que pour modifier un règlement ASF, il faut que les  $\frac{3}{4}$  des associations régionales soient en faveur d'un changement pour, éventuellement, que l'Association entre en matière et que ce changement puisse être validé. JB demande si des clubs souhaitent rejoindre le groupe de travail. Les intéressés sont priés de s'annoncer.

#### **Point 6 : Organisation de la Coupe jurassienne**

AC explique que l'AJF propose le statu quo pour l'organisation 2022/23.

Pas de question.

#### **Point 7 : Coupe suisse des seniors**

Le FC Courtételle va représenter l'AJF après sa victoire en CJ. PW nous donne les dates de la compétition qui débutera le 10 septembre 2022 et se terminera le samedi 3 juin 2023.

**Point 8 : Informations de l'AJF**

JB cède la parole à PW qui donne quelques explications sur le fonctionnement du service de piquet. Il concerne uniquement les renvois dus aux conditions météorologiques. Pour obtenir un renvoi, le club recevant doit téléphoner le jour même. Plusieurs personnes sont atteignables (membres du DFB) si le service de piquet ne répond pas. Il faut ensuite avertir l'arbitre, pour éviter qu'il ne se déplace inutilement. Il faut également avertir l'adversaire et rapidement reprogrammer la rencontre (une à deux semaines après). Une fois la nouvelle date arrêtée, il faut avertir Berne, selon la procédure en vigueur.

**Point 9 : Rappel et décisions des lieux des prochaines assemblées**

JB demande si un club est intéressé par l'organisation de l'Assemblée bisannuelle en 2024. Aucune section ne se manifeste spontanément, le lieu reste donc à définir et les clubs peuvent postuler uniquement par le biais de l'adresse email [postulation@ajf.ch](mailto:postulation@ajf.ch).

**Point 10 : Divers**

Ràs

**Point 11 : Contre-appel et clôture de l'assemblée**

Huit clubs sont toujours absents sur les 30 convoqués. Personne n'est arrivé entretemps.

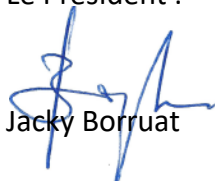
Jérôme Boillat remercie les différents sponsors et donateurs de cette assemblée : Commune de Courtételle, Les fils de Marc Joliat (Alain Joliat, Courtételle), Allianz Assurances Agent général (Fabrice Mouttet, Delémont), Hugi et Joliat Ferblanterie-couverture (Courtételle), Meubles Rais (Develier), Sébastien Jallon Charpentes en bois (Courfaivre), René Seuret entreprise de construction (Jonas Beuchat, Courrendlin), Hevron SA construction métallique (Courtételle), Germain Comte bâtiment et génie civil (Gauthier Willemin, Courtételle) et Ivano Quaratiello (Delémont).

L'apéritif est offert par la section vétérans du FC Courtételle.

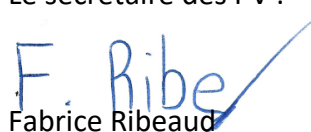
Le Président Jacky Borruat clôt l'AG à 20h10.

**ASSOCIATION JURASSIENNE DE FOOTBALL**

Le Président :

  
Jacky Borruat

Le secrétaire des PV :

  
Fabrice Ribeaud